

Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
DECEMBRE 2023

Agenda

▶ 08/12/23

Spectacle de Noël des enfants de Vallery à 17h à la salle des fêtes

▶ 15/12/23

Apéro poker à 19h à la salle des fêtes par le Comité des fêtes de Vallery

▶ 12/01/24

Voeux du maire à 18h30 à la salle des fêtes de Vallery

▶ 15/12/23

Goûter des anciens à 15h à la salle des fêtes

▶ 17/12/23

Concert solidaire au profit du secours populaire à 17h au château de Vallery



L'actu en images



Défibrillateur installé au niveau de la salle des fêtes



Sainte Barbe du 2 décembre à la salle des fêtes





Le lien de Vallery

LETTRE D'INFORMATION
DECEMBRE 2023



L'édito du Maire

Des vœux chaleureux et constructifs

A la lecture de ce nouveau « Lien » vous ne serez pas étonné que je puisse toujours considérer le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide pour l'avenir de Vallery.

Si comme tout un chacun je trouve que la marche du monde se complexifie je ne peux que trouver de vrais motifs de satisfaction et d'espoir pour notre village.

Jugez-en : un corps de sapeurs-pompiers renforcé par l'arrivée de six nouvelles recrues engagées également dans l'amicale.

Un comité des fêtes aux nouvelles activités qui ont rencontré un franc succès.

La perspective de la construction d'un nouveau groupe scolaire pour le SIVOS qui devrait à terme et entre autres avantages permettre de réelles économies pour notre budget municipal.

Et enfin après bien des difficultés pour « ficeler » le projet de la seconde phase des travaux de notre bloc école-salle des fêtes nous devrions voir sa rénovation énergétique achevée pour la rentrée de septembre 2024.

Alors oui, sur ces notes d'espérance, je veux à titre personnel mais également au nom de l'ensemble du conseil municipal souhaiter de belles et chaleureuses fêtes de Noël et de fin d'année à vous tous, chers Vallériais.

Le Maire,
Jean-François Chabolle



Parlons budget

Comme la plupart d'entre vous le savez, un budget municipal est constitué en dépenses, d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Le fonctionnement comprend les salaires, l'achat de petit matériel, les fluides (gaz, eau, électricité, essence, gasoil), le fonctionnement de l'école sans les salaires des enseignants payés par l'état, le paiement des intérêts des emprunts, les fêtes, le soutien aux associations, l'entretien courant des bâtiments (mairie, local pompier, locaux techniques, église, salle des fêtes), l'entretien des routes municipales et du matériel technique (camion, tracteur, tondeuse, débroussailleuse, karcher etc) sans compter tous les achats et abonnements (logiciels, photocopieuse, produits d'entretien, papeterie, etc). Et je crois que j'en oublie...

L'investissement comprend le remboursement du capital des emprunts et tous les gros travaux qui donnent lieu à un remboursement de la TVA par l'état.

Le budget communal dont le total est cette année de 515 000€ se décompose pour environ 90 000€ comme à peu près chaque année, consacrés à l'investissement et le reste, soit 425 000€, au fonctionnement.

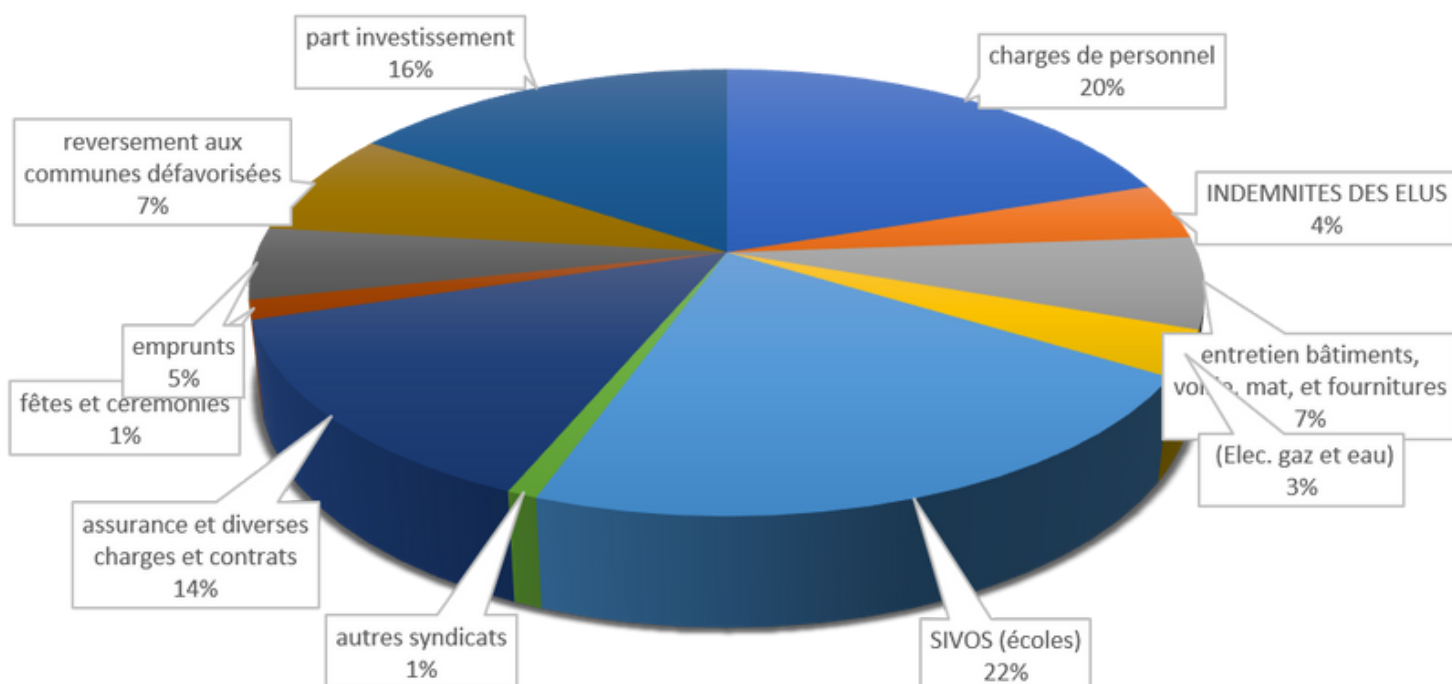
Pour la partie recettes notre commune peut compter sur les dotations de l'état pour un total de 106 000 € sur l'impôt foncier déterminé par les bases qui ne peuvent augmenter que par la volonté de l'état et nous ne pouvons agir sur ces dernières (cette année l'état les a augmentées de 7,1%). Et par le taux que le conseil municipal a souhaité voir inchangé cette année. Le total de cet impôt représente 284 000 €. Aussi vous devez savoir que si votre impôt foncier a augmenté cette année ce ne peut pas être de notre fait...

La taxe d'habitation ne subsiste que pour les résidences secondaires et là encore la commune n'a pas touché aux taux. Se rajoute à cela une aide de la communauté de communes du gâtinais en Bourgogne.

De plus en termes d'investissement la commune reçoit des subventions qui viennent de l'état, de la région et du département afin de nous aider à réaliser les gros travaux.

L'ensemble de ce budget doit obligatoirement être en équilibre recettes-dépenses.

DEPENSES 2023





A l'examen de ce graphique il apparait clairement que la part consacrée au fonctionnement de l'école est très lourde. Plus de 125 000€ consacrés aux 35 élèves de Vallery soit plus de 3 500€ par élève quand la moyenne des coûts dans des écoles regroupées en lieu unique se situe plutôt près de 2 000€ par élève. Cette différence de 1 500€ multipliée par 35 soit plus de 50 000€ explique comme le confirme le directeur du trésor public les difficultés de l'exécution de notre budget communal.

C'est cette somme qui, tous les ans nous manque pour un entretien plus complet de notre commune, pour un programme pluriannuel de restauration de voirie ou tout autre projet.

C'est d'ailleurs la raison qui nous fait travailler avec les communes du SIVOS (Brannay, Dolot, Lixy, Villethierry et Vallery) à la construction future d'une école unique qui sera implantée à Lixy et qui génèrera au fil du temps de sérieuses économies.

Il me paraissait important que chacun des vallériais connaisse les grandes lignes du budget municipal et puisse en comprendre les difficultés, les limites comme les potentiels.



Un point sur les travaux et l'entretien de la commune

Un certain nombre de travaux ont pris du retard cette année pour des raisons diverses mais ne manqueront pas d'aboutir.

Pour commencer la réfection de la route de la zone d'activité est aujourd'hui chose faite et c'est la moindre des choses que de permettre aux salariés de l'entreprise LIEM d'accéder correctement à leur lieu de travail. Il nous faudra cependant prévoir une autre tranche dans l'entrée avec l'implantation des deux roches qui sont in situ mais qu'il faudra installer de part et d'autre en même temps qu'un panneau indicatif des entreprises présentes et à venir.

La cour de la mairie a été végétalisée le long des murs et un murier-platane a été planté au centre.

Plus difficile cette année a été le changement de taille de l'ensemble des tilleuls de Vallery. L'entreprise dont le travail devait être achevé à la fin de l'hiver est arrivée à la fin du printemps malgré d'incessantes relances et avec des outils peu adaptés. De plus comme il s'agissait d'une première taille sur ce mode en « rideau » l'effet rendu n'a pas été très convaincant.

Nous avons contacté une autre entreprise plus locale et qui est mieux équipée afin qu'elle nous établisse un devis d'entretien annuel. A suivre...



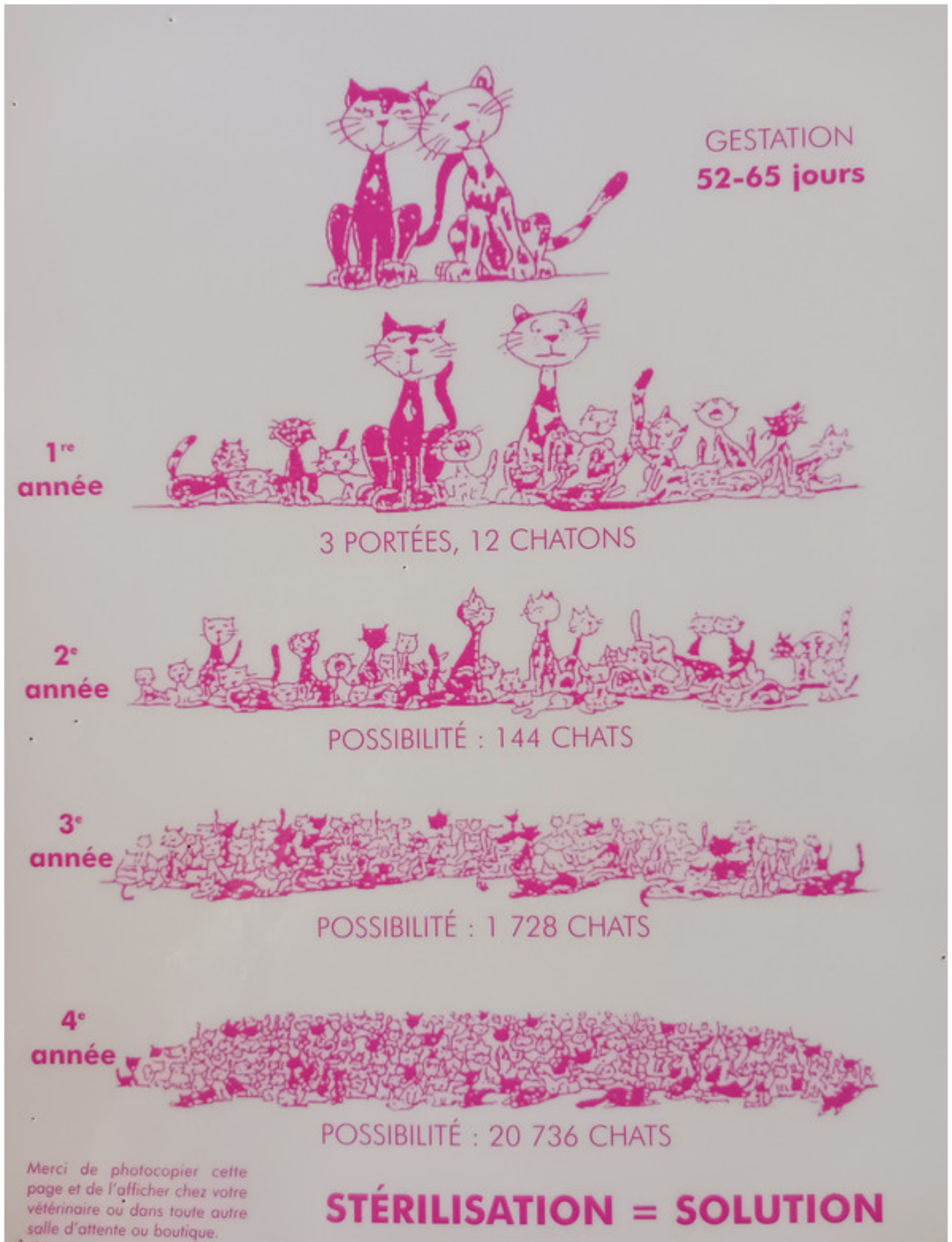
Plus compliqués encore les travaux sur le bloc école-salle des fêtes. Le conseil municipal avait voté des travaux de reprise des désordres sur le pignon ouest qu'il fallait réaliser assez vite. C'est chose faite et bien faite aujourd'hui. Concernant la toiture, l'isolation, le système de chauffage et certaines menuiseries pour des travaux à réaliser durant l'été 2024, il a fallu sur la demande du conseil municipal demander une expertise de la toiture à un bureau d'étude afin de savoir si le projet initial qui consistait à poser des plaques d'isolant végétal sous les tuiles ne poserait pas de problème de poids pour la charpente. Ses conclusions ont amené notre architecte à modifier le projet car outre le problème de surcharge il s'avère que les tuiles sont usées, cassées parfois et que le démontage là où elles sont scellées les brisera.

La solution retenue avec l'architecte des bâtiments de France puisque nous sommes en périmètre des monuments historiques sera celle d'une couverture en zinc pré-patiné ou en bac acier couleur zinc du type de celle du préau et d'un système d'isolation moins lourd.

Heureusement nous pouvons en liaison avec les services de la sous-préfecture faire évoluer notre projet en conservant les mêmes subventions.

Ces lourds travaux devront être réalisés l'été puisque c'est la période durant laquelle l'école est fermée. La salle des fêtes, pour les mêmes raisons, ne pourra être louée durant l'été 2024.

Stérilisation des chats : pour éviter la multiplication de nos amis les chats et limiter le surnombre, il est impératif de les stériliser





Pourquoi un nouveau groupe scolaire ?

Il y eu une époque, pas si lointaine (les années 70-80), ou naissaient en France entre 950 000 et 850 000 enfants, pourtant, à cette époque, notre village comptait moins de 350 habitants, (328 exactement en 1982), mais dans le début des années 90, la population de Vallery augmente de plus de 100 habitants pour atteindre 468 habitants en 1999.

Prenant en compte cette croissance, liée surtout à l'arrivée de jeunes couples primo accédants, la municipalité de l'époque décide de construire une nouvelle et très belle école, il y a quarante ans donc.. Dotée de deux salles de classe à l'origine, puis de trois en 2010, l'école reste très belle, mais elle n'est plus adaptée aux nouveaux impératifs de sobriété énergétique, d'accessibilité de sécurité...

Aujourd'hui ne naissent plus en France que 720 000 enfants, mais, si les Vallériais sont toujours plus nombreux (564 en 2023), ils font comme tous les français de moins en moins d'enfants. Après un record historique en 2015 de 12 naissances, la moyenne des naissances sur la période 2018-2023 est inférieure à 4....

Le paradoxe n'est qu'apparent et il s'explique très simplement.

Vallery est un très beau village, c'est sa force et sa faiblesse.

Cette force fait que les gens qui y arrivent s'y plaisent et comme ils s'y plaisent, ils y restent. Sa faiblesse c'est que, comme justement les gens y demeurent, ils y vieillissent et (sauf exception), plus on vieillit et moins on fait d'enfants...

Aujourd'hui notre village compte 35 enfants scolarisés dans le Primaire et la Maternelle à Villethierry. Si nous n' étions pas regroupés dans un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation et Œuvre Scolaire), nous n'aurions au grand maximum que deux classes utilisées, (une resterait vide) et cela sur 8 niveaux. Cela veut dire 4 niveaux pour chacun(e) des enseignant(e)s, des enfants de 7 ans avec des enfants de 11 ans....



Encore faudrait-il que l'Education Nationale n'ai pas décidé entre temps, de fermer ces classes pour les mettre dans un ailleurs subi et non pas choisi.

Vallery n'est pas la seule commune du SIVOS à voir baisser ou du moins stagner, son nombre d'enfants. Cette situation se retrouve plus ou moins dans les communes voisines, avec pour elles souvent, la nécessité de réaliser de lourds investissements pour moderniser ou réparer les dommages du temps.

La construction d'un groupe scolaire unique qui serait situé à Lixy, permet de relever par le haut l'ensemble des défis que nous lance notre époque :

- Un lieu central pour que les transports soient facilités pour les parents et les cars scolaires, avec pour les enfants des trajets plus courts et donc plus rapides.
- Un lieu « moderne », pour que toutes les normes (nombreuses !) de l'Education Nationale puissent y être respectées, que ce soit pour l'accès aux nouvelles technologies, pour l'inclusion des enfants handicapés, pour l'apprentissage du sport, celui de la sécurité, pour l'apprentissage tout court naturellement....
- Un lieu de sobriété, dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, les économies d'eau, la végétalisation, le choix de matériaux de construction respectueux des nouvelles normes (RT2020), etc....
- Un lieu d'économies, pour réduire avec de nouveaux choix, la facture énergétique (l'électricité à l'école de Vallery coûte près de 12 000 euros par an !), de nos trois écoles actuelles (Brannay bas, Dollot, Vallery), car Villethierry qui a été rénové récemment, demeurera. Moins de locaux, ce sera aussi moins de cantines, moins de ménage, moins de contrats de téléphone, de photocopieurs. Au total les économies annuelles ont été chiffrées à hauteur de 60 000 euros par an, c'est près de 10% de la participation totale des communes.
- Un lieu structurant, pour toutes les classes du primaire regroupées dans un même espace, symbole de la cohésion des cinq communes du SIVOS et de la volonté politique des élus de garder leur territoire vivant, en donnant aux enfants du territoire, toutes leurs chances pour le présent comme pour l'avenir.

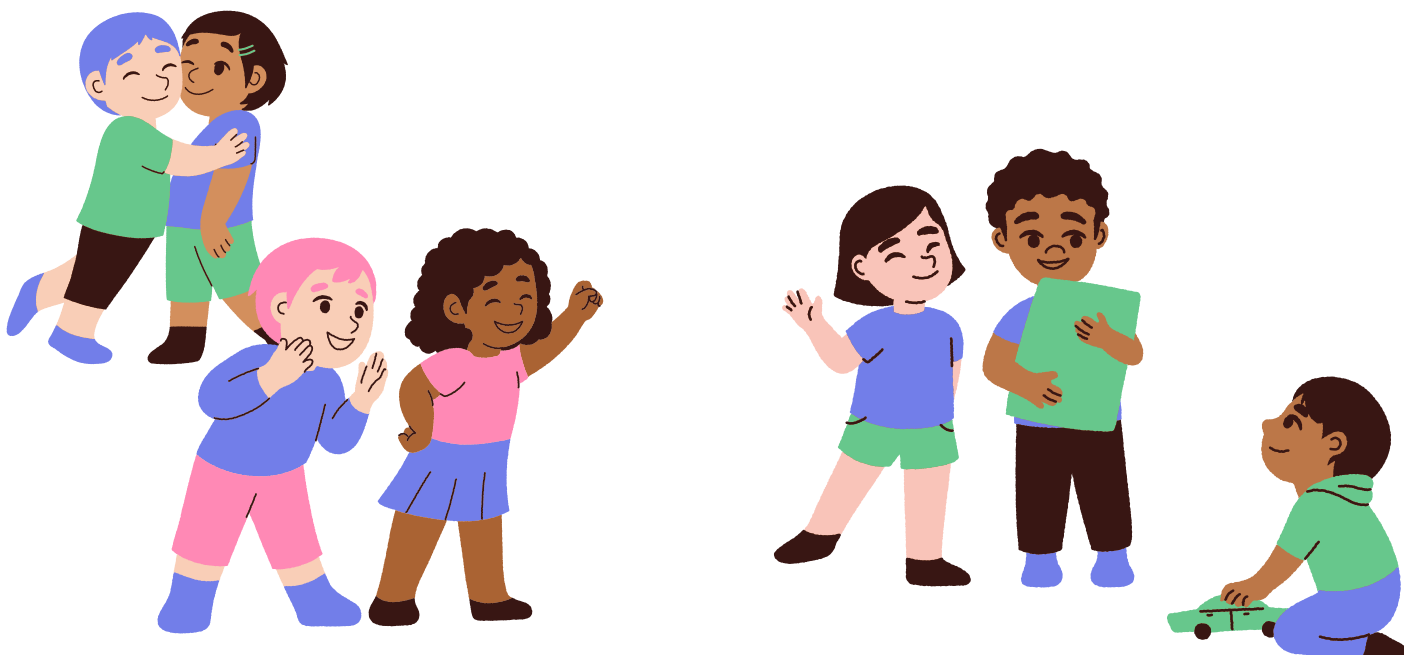
Ce projet ambitieux avance doucement, mais il avance.

Nous savons depuis le printemps qu'il coûtera plusieurs millions d'euros, nous devons maintenant en vérifier le coût exact et surtout connaître le montant des subventions auxquelles nous pouvons prétendre pour être en mesure de le financer, sans grever les budgets contraints, des communes.

Pour lever les doutes, les cinq communes ont décidé en juillet 2023 de lancer un concours d'Architectes. A l'issue de cette longue procédure (plus d'un an à coup sûr), nous obtiendrons un « Avant-Projet Définitif » (APD), qui nous permettra de prendre in fine, la décision de construire (ou de ne pas construire), le groupe scolaire.

Rien n'est fait, rien n'est certain, mis à part le fait que le SIVOS fera le maximum pour obtenir le meilleur pour nos enfants, c'est la raison même de son existence.

Philippe CLATOT
Président du SIVOS



Sapeurs pompier



Après plusieurs années en sous-effectif, c'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le CPI [Centre de Première Intervention] de Vallery avec un effectif de 11 sapeurs-pompiers volontaires.

La volonté était forte, avec la municipalité, de maintenir un CPI opérationnel et de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers à Vallery.

À la suite d'une réunion organisée sur la commune, nous avons eu la chance de rencontrer et recruter six nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Aujourd'hui ils ont tous suivi et réussi leur formation de secours d'urgence aux personnes. En parallèle, le caporal-chef Christophe Lefèvre a suivi une formation de chef d'équipe et a été promu au grade de sergent en juillet. Je félicite l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement et la réussite de leurs formations.



Depuis le début de l'année, nous avons effectué 19 interventions dont 14 secours aux personnes, à domicile ou sur la voie publique. Le secours aux personnes représente l'activité principale du CPI.

Passons maintenant à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vallery qui est aujourd'hui composée de pompiers, de pompiers retraités et d'amicalistes. Je les remercie tous pour leur disponibilité et leur implication dans l'organisation des différentes animations de votre village. Nous avons organisé le vide grenier du 8 mai qui remporte toujours un grand succès ainsi que la fête de la musique et le feu de la St Jean, en collaboration avec la municipalité de Vallery.

Le lien de Vallery



Le 5 novembre nous avons organisé la première Édition de la Bourse aux Jouets dans la salle des fêtes. Cette nouvelle manifestation a attiré un grand nombre d'exposants et a rapidement affiché complet !

Le week-end du 18 novembre nous sommes passés vous présenter notre traditionnel calendrier pour l'année 2024. Nous vous remercions de votre accueil toujours bienveillant.



Le samedi 2 décembre nous avons fêté la Sainte Barbe à la salle des fêtes. Pourquoi un samedi soir ? C'est une volonté de redynamiser notre Saint Barbe et de changer un format qui s'essouffait le dimanche midi.

L'ensemble des sapeurs-pompiers et des amicalistes vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous très bientôt.

Bien amicalement
Le Chef de Corps
Sch Bruno Grégoire



Le comité des fêtes de Vallery en 2023

Cette association communale s'est donné pour but d'animer notre village et de favoriser les échanges entre concitoyens.

Pour ce faire, nous organisons diverses activités sportives :

- Un cours de gym le mardi à 18h30 à la salle des fêtes
- Un rendez-vous Pétanque les 1ers et troisièmes vendredis de chaque mois à côté du préau de l'école

Et des activités culturelles comme :

- Une permanence à la bibliothèque le samedi matin
- Divers spectacles tout au long de l'année :
 - En novembre SARDOUMANIA le vendredi 10 à 20h. 2h de spectacle avec une pause où nous nous sommes retrouvés.
 - En décembre pour le Noël des enfants le vendredi 8 à 17h00 un spectacle surprise, avec la présence d'un auteur de BD qui a dédié ses ouvrages.

En prévision :

- Une soirée poker prochainement
- Une journée « gaming » (jeux de rôle, jeux de plateau et/ou sur console)
- Une course multisport en mars
- Un vide-grenier en septembre

Pour toutes ces manifestations, nous avons besoin de bénévoles pour :

- Nous relayer le samedi matin à la bibliothèque
- Animer des ateliers de contes ou de lecture
- Préparer la salle pour les spectacles
- Tenir la buvette...

Mais surtout, nous avons besoin de personnes ayant à cœur de développer la vie associative pour renforcer le lien social dans notre village !

Alors, n'hésitez plus et venez nous rejoindre pour :

- nous faire part de vos disponibilités, de vos idées
- à la gym ou sur le terrain de boule

Contactez-moi au 06 46 40 73 02, je me ferai un plaisir d'échanger avec vous.

Jean-pierre Allemand

Président du Comité des Fêtes de Vallery

Apéro POKER

du comité des Fêtes
de Vallery



15 décembre à 19h à la salle des fêtes

Le compostage, un bienfait pour le jardin

La redevance incitative qui est la base de calcul de ce que chacun d'entre nous paye pour ses déchets nous incite à trier toujours plus et faire en sorte que la poubelle marron soit le moins souvent sortie et donc le moins remplie.

L'idée générale étant qu'un maximum de déchets n'y trouvent plus sa place et qu'ils puissent être valorisés autrement.

C'est ainsi qu'en liaison avec la mairie notre communauté de communes a été étudiée et mise en place la possibilité pour chaque ménage d'acheter un composteur individuel au prix subventionné de 30 euros alors que son coût réel est de 75 euros.

Que dépose-t-on dans le composteur ? Et à quoi sert-il ?

Tous les déchets verts de votre cuisine hormis les carnés n'iront pas ainsi dans le bac marron. Vous pourrez y ajouter les produits de tonte et vos feuillages coupés ou les déchets de votre potager.

C'est là encore l'idée de la valorisation de vos déchets qui pourront ainsi enrichir votre potager ou votre jardin de fleurs et n'importe quel jardinier vous le confirmera volontiers.



Vous trouverez ci-après tous les renseignements qui vous permettront de récupérer un composteur et d'apprendre à l'utiliser au mieux.

Le compostage est un procédé de transformation biologique des matières organiques, en présence d'eau et d'oxygène. Une fermentation s'opère : des micro-organismes transforment les déchets pour former, après maturation, du compost : produit stabilisé, hygiénique et riche en humus, très utile au jardin.

Le compostage, c'est aussi un quart de déchets en moins dans le bac marron, alors pour commencer sans tarder voici 4 règles d'or à ne jamais oublier :

- 1** Diversifier les apports entre matières « brunes » (ou carbonées telles que le broyat de branches) et « vertes » (ou azotées comme les épluchures de fruits et légumes)
- 2** Mélanger pour aérer afin d'améliorer la décomposition
- 3** Vérifier l'humidité pour que le compost ne soit ni trop sec, ni trop humide grâce au test du poing : si lorsque vous serrez une poignée de compost dans votre main du jus s'écoule, votre compost est trop humide, si au contraire il se délite quand vous ouvrez votre poing il est trop sec
- 4** Fragmenter les déchets afin que leur taille ne dépasse jamais 10 cm

Pour plus de conseils pratiques, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes onglet « Vivre au quotidien » rubrique « Environnement » sous-rubrique « Le compostage » à l'adresse suivante : www.gatinais-bourgogne.fr



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

BON DE COMMANDE COMPOSTEUR INDIVIDUEL 2023

A retourner à la Communauté de Communes du Gâtinais - 6 rue Danton, 89690 CHEROY

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Veuillez cocher la case, si vous souhaitez recevoir par mail des informations sur la prévention des déchets ?

Souhaite acquérir un composteur individuel en bois en kit d'une contenance de 400 L avec bio-seau verrouillable (7 litres) et guide du compostage fournis au prix de **30,00€*** (participation de la CCGB incluse - tarif d'achat au fournisseur 75,00 TTC.)

Vous pouvez acquérir un 2^{ème} composteur pour une valeur de **75.00€**

Le composteur sera livré en colis plat à retirer dans votre commune.
La date précise et le lieu de retrait me seront précisés ultérieurement
Le composteur tient dans le coffre d'une voiture.

*Délibération du conseil communautaire du 16 décembre 2022

Ne pas joindre de règlement au bon de commande.
Une facture vous sera adressée ultérieurement.

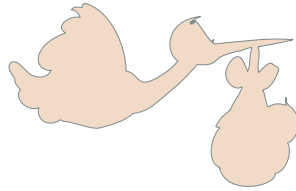
Signature de l'utilisateur :

Date :





Etat civil



Naissances

Abdallah BERKANE : 13/06/2023

Tom HUBER : 07/09/2023

Elyas MEYER : 06/11/2023

Décès



Serge CARBONNEL : 08/04/2023

Françoise DUCROCQ née CORDIER : 05/05/2023

Jeannine VITRY née BEAUCÉ : 11/05/2023

Mireille BOYER née MAZET : 14/08/2023

Dona VANSTEENBERGHE née ABÉCASSIS : 01/10/2023

Gérard PIGAULT : 19/11/2023



Mariage

Manon THORAILLER et Kévin GRANDJEAN 13/05/2023

Sabrina TILLIET et Pascal GUÉRARD 27/05/2023

Le départ d'Elisabeth

Quiconque vient à la mairie ou au bureau postal de Vallery sait qu'il va être accueilli, quelle que soit la situation, par un sourire, celui d'Elisabeth, notre secrétaire de mairie, notre Elisabeth à tous ! Celle qui résout tout, celle qui retrouve tout, celle qui connaît tout le monde, celle que l'on se réjouit de voir en franchissant la porte.



Après 17 années passées à Vallery dont trois avec la tenue du bureau de poste Elisabeth va rejoindre le SIVOS qui gère le regroupement scolaire des cinq communes qui le constituent (Vallery, Villethierry, Lixy, Brannay et Dolot).

Le poste est évidemment intéressant et d'une certaine façon elle continuera de mettre son efficacité au service de Vallery, du moins en matière scolaire, d'autant qu'avec le beau projet de construction d'une école unique à Lixy elle apportera assurément ses grandes compétences.

Elle a toujours organisé la mairie avec beaucoup de brio et croyez bien que la tâche est très lourde. On ne le sait pas assez mais parmi beaucoup d'autres priorités une secrétaire de mairie doit gérer l'état-civil, l'urbanisme, la gestion courante de chaque bâtiment, le personnel, les demandes de subventions, la préparation des conseils municipaux, la rédaction des actes et des arrêtés, la construction du budget, les archives, etc.

Tout cela, Elisabeth l'a accompli avec ses qualités d'intelligence, de cœur et d'organisation et avec cette manière, bien à elle, de se montrer attentive à tout un chacun, quelle que soit sa situation.

En attendant de recevoir sa remplaçante qui va venir se former auprès d'elle, nous lui souhaitons dès à présent le meilleur pour la suite de sa vie professionnelle.



Le lien de Vallery

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

L'agence postale et la mairie sont ouvertes
du mardi au samedi
de 9 à 12 heures.

Permanence du maire et des adjoints,
le mardi
de 10 à 12 heures et sur rendez-vous



FERMETURE ANNUELLE

*La mairie et l'agence postale
seront fermées
du 26 Décembre 2023
au 08 janvier 2024 inclus*

